

Le guide de l'écolier colomniérois



ÉDITO

Chers enfants, chers parents,

La rentrée est là, et cette année, elle sera accompagnée de ce nouveau livret, conçu comme un « **guide de l'écolier** ». Nous avons la volonté d'apporter à chaque famille toutes les informations pratiques nécessaires pour cette année scolaire 2021/2022.

Outre le temps d'apprentissage en classe, la vie d'un écolier se partage aussi entre l'accueil avant et après la classe, la restauration, les activités sportives et culturelles, ainsi que toutes les activités du mercredi et des vacances scolaires.

Pour que tous ces temps se conjuguent harmonieusement, la Ville et ses équipes travaillent main dans la main avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les partenaires éducatifs locaux, dans une complémentarité respectueuse des compétences de chacun. Objectifs partagés : proposer à tous les enfants de bonnes conditions d'accueil , les accompagner autant dans leur réussite scolaire que dans leurs apprentissages de la vie citoyenne et l'épanouissement de leur personnalité.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année scolaire dans les écoles de Coulounieix-Chamiers.

Thierry Cipierre Maire de Coulounieix-Chamiers

Maire de Coulounieix-Chamiers Vice-président du Grand Périgueux Conseiller départemental du canton de Coulounieix-Chamiers Marie-Claire Sarlande Adjointe à la Vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse

Thierry CiPIERRE

04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15

McSarlande.

SOMMAIRE

PETIT TOUR DE L'ÉCOLE EUGÈNE-LE-ROY	7
POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS	6
L'ORGANISATION DE LA SEMAINE	7
DANS LES ASSIETTES COLOMNIÉROISES	0
TARIFS ET FACTURATION	1
CONTACTS	2

PETIT TOUR DE L'ÉCOLE LOUIS-PERGAUD



L'école maternelle Louis-Pergaud accueille les élèves de petite section, moyenne section et grande section. **L'école élémentaire Louis-Pergaud** accueille les élèves du CP au CM2. Chacune dans des locaux agréables et adaptés.

École maternelle







3 classes

École élémentaire



140 élèves

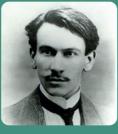


6 classes



Mais qui est Louis-Pergaud?

C'est un écrivain français du siècle dernier. Il a démarré sa carrière d'instituteur au début des années 1900, publiant ses premiers écrits en parallèle. Il est notamment l'au-



teur de De Goupil à Margot, prix Goncourt 1910, et de La Guerre des boutons, paru en 1912. Mobilisé dans l'armée française lors de la première Guerre Mondiale, il est « mort pour la France » en 1915.

Des partenaires main dans la main

L'équipe enseignante de l'école, la Ville (élus et services dédiés) et les parents d'élèves travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun : la réussite, l'épanouissement et le bien-être des enfants. Tous siègent au Conseil d'école.

Le Conseil d'école ...

- **vote le règlement intérieur** de l'école.
- donne son avis sur l'adoption du projet d'école, sur l'organisation complémentaire d'activités éducatives, sportives et culturelles.
- participe à l'élaboration du projet d'école : actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école, organisation scolaire et périscolaire, hygiène, protection et sécurité des enfants, inclusion des enfants en situation de handicap,...

02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15

PETIT TOUR DE L'ÉCOLE LOUIS-PERGAUD

Zoom sur le rôle de la Ville

- La Ville est propriétaire des bâtiments : elle en assure les réparations et les améliorations, l'équipement (mobilier,...) et le fonctionnement.
- En complément du rôle de l'État qui fixe les programmes nationaux et rémunère les personnels enseignants, la Ville apporte au quotidien de nombreuses contributions :
 - Une Atsem par classe de maternelle
 - Des repas équilibrés et faits maison (cf p.10)
 - Des animations variées sur tous les temps hors scolaires : le matin, le midi, le soir, les mercredis et pendant les vacances (cf p.8)
 - Des ateliers pédagogiques, sportifs et culturels (Apsa) sur le temps scolaire (cf p.7)
 - ► Le transport pour les sorties scolaires
 - Le budget municipal dédié aux écoles comprend aussi :
 - une dotation globale par élève
 - une participation aux classes de découverte
 - → l'achat des livres
 - la gestion du parc informatique
 - une participation au ramassage scolaire

L'équipement informatique de l'école

- 1 tableau interactif et 1 vidéoprojecteur par classe
- · 1 ordinateur portable par enseignant
- Projet 2021/2022 : achat de tablettes, caméras et appareils photos





PETIT TOUR DE L'ÉCOLE LOUIS-PERGAUD

Chaque enfant a aussi son rôle à jouer pour contribuer au bien-être de chacun, en appliquant la charte du respect! Elle a été écrite par les enfants eux-mêmes et les animateurs (et avec le concours des Francas) dans le cadre des activités périscolaires.

«POUR ÊTRE RESPECTÉ, JE RESPECTE LES AUTRES»

- 1. Je suis poli(e): «bonjour», «au revoir», «s'il te plaît», «merci»
- 2. Je parle sans crier et je me calme quand l'adulte me le demande
- 3. Je ne coupe pas la parole et j'ÉCOUTE
- 4. Je prends soin du matériel que l'on me prête et des locaux pendant les activités
- 5. Je ramasse mes papiers, mes déchets et je respecte le tri sélectif
- 6. Je me déplace en groupe calmement et je suis bien en rang.
- 7. Le respect doit avoir lieu dans tous les sens : de l'enfant à l'adulte, de l'adulte à l'enfant, de l'adulte à l'adulte et de l'enfant à l'enfant.



Les inscriptions

Elles démarrent après les vacances de Printemps: pré-inscription à la mairie, puis inscription avec la directrice de l'école. Un dossier d'inscription unique vous permet d'inscrire votre enfant pour l'école, la restauration, les accueils périscolaires et l'accueil de loisirs Jean-Sigalas.

À noter: la classe de TPS (toute petite section) compte 16 places à l'école Eugène-Le-Roy. La pré-inscription se fait auprès de la mairie. Les places sont attribuées lors d'une commission fin mai/début juin.

Sécurité aux abords de l'école

Après concertation, le feu tricolore du passage piétons qui rejoint l'école est en mode «clignotant» aux horaires de sortie des classes, obligeant ainsi les véhicules à marquer l'arrêt. Les horaires décalés entre l'élémentaire et la maternelle ont pour but de fluidifier la circulation. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Consignes en cas d'évacuation ou de confinement

En cas d'incident dans les locaux nécessitant l'évacuation: contacter le Pôle enfance au 05.53.35.57.52 ou 06.08.91.04.23 pour obtenir les informations pratiques (qui seront aussi affichées à l'entrée de l'école).

02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15

POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ...

Les équipes pédagogiques :

École maternelle Louis-Pergaud

& Janine Geoffroid

Directrice et enseignante

Les enseignantes:

&Delphine Arlot &Florence Rey

enseignants en maternelle Atsem en maternelle enseignants en élémentaire École élémentaire Louis-Pergaud

8Agnès Robiquet

Directrice et enseignante

Les enseignants :

AStéphanie Grézis ALaure Migniot

&Denis Migniot

& Virginie Moreau-Saillard

& Pascale Sauboua

&Luck Springinsfeld

8Perrine Vassilief

Les professionnels de la Ville

Animation, restauration, entretien des locaux,... : des professionnels de la Ville oeuvrent aussi au quotidien pour contribuer à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

► Le Pôle Éducation, Jeunesse et Vie associative

<u>AÉric Pezon</u>, directeur

A Chrystèle Gibiat, directrice adjointe et responsable des services Enfance, Restauration et Entretien des locaux

Les Atsem: <u>ALaurence Barrière</u>, <u>ACorinne Bordas</u>, <u>ACécile Faure</u>, <u>ACéline Lescure</u>

l'accueil périscolaire

Amarine Lestrade, directrice de l'accueil périscolaire Louis-Pergaud

le service Entretien

Sophie Guilloux, coordonnatrice du service

▶ le service Restauration

03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15

A Nadine Chaulet, économe et coordonnatrice du service

► Et aussi...

<u>AÉric Daboir</u>, coordonnateur du service Sport et transport.



ORGANISATION DE LA SEMAINE

La journée type de l'écolier

L'école a lieu les lundis, mardis, ieudis et vendredis.

École élémentaire

Accueil périscolaire 7h30 à 8h20 :

Ouverture de l'école et arrivée des enfants 8h20 à 8h30 :

Temps scolaire 8h30 à 11h30 :

11h30 à 13h20 : Restauration et temps périscolaire

13h20 à 16h30 : Temps scolaire

16h30 à 18h30 : Accueil périscolaire avec ou sans aide aux devoirs

École maternelle

7h30 à 8h30 : Accueil périscolaire

8h30 à 8h40 : Ouverture de l'école et arrivée des enfants

8h40 à 11h40 : Temps scolaire

11h40 à 13h25 : Restauration et temps périscolaire

13h25 à 16h35 : Temps scolaire

16h35 à 18h30 : Accueil périscolaire

03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14

Les « * sur le temps scolaire

- Les agents municipaux participent à l'organisation avec les enseignants d'ateliers pédagogiques, sportifs et culturels (Apsa):
 - 4 animateurs sportifs animent les séances de sport scolaire par cycle d'apprentissage, dans le respect des programmes.
 - 1 agent du service Culture, spécialisé en arts plastiques, accompagne les projets d'école des enseignants, par cycle de 6 à 8 séances.

Et aussi...

- → Toute l'année, les classes de maternelle et élémentaire ont accès à la **bibliothèque** François-Rabelais sur des créneaux spécifiques.
- → A chaque **exposition** au château des Izards les enseignants et leur classe peuvent bénéficier de séances de **médiation culturelle** : visite commentée de l'exposition, atelier en lien avec le thème et la technique utilisée par l'artiste.
- → Des **spectacles vivants** sont aussi proposés ponctuellement.

ORGANISATION DE LA SEMAINE

Les accueils périscolaires

Le matin / 7h30-8h20 (8h30 pour la maternelle): Jeux et activités calmes ou activités plus dynamiques pour ceux ayant davantage besoin de bouger! Maternelles et élémentaires disposent d'espaces dédiés.

▶ Le midi (pause méridienne) / 11h30-13h20 (11h40-13h25 pour la maternelle): Le temps du repas est organisé en deux services: c'est un moment calme, convivial et éducatif. En dehors du repas, les enfants peuvent participer à des animations organisées ou jouer librement.

Le soir / 16h30-18h30 (16h35 pour la maternelle):

- → jusqu'à 17h : goûter fourni par la Ville
- jusqu'à 18h30 : activités organisées ou jeux libres
- nouveau ! Un atelier d'aide aux devoirs, encadré par un enseignant, est mis en place 3 soirs par semaine (lundi, mardi et jeudi) de 17h à 17h45. Si les devoirs sont terminés avant 17h45, l'enfant peut aller jouer à l'accueil périscolaire jusqu'à l'heure de fermeture.

Le midi et du soir, des **plannings d'activités établis par cycle** (entre 2 périodes de vacances scolaires) sont proposés aux enfants (dès fin septembre). Ils pourront faire leur choix parmi les thèmes suivants : développement durable, langue des signes, activités sportives, éveil musical, arts plastiques, prévention et sécurité routière, projets scientifiques, illustration et contes, jeux coopératifs,...

À noter : les locaux de l'accueil périscolaire sont situés au bourg de Coulounieix et bénéficient d'un accès direct avec l'école.

2 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16



Une animatrice prépare des projets communs à tous les accueils périscolaires de la Ville pour que tous les enfants colomniérois soient sensibilisés aux questions environnementales et deviennent acteurs du développement durable.

À chacun son rythme! Les enfants peuvent choisir de participer à des activités ponctuelles, de suivre un atelier thématique sur un cycle ou de jouer librement.

ORGANISATION DE LA SEMAINE

Le mercredi

- ▶ Tous les matins de 9h30 à 11h30 : des activités gratuites (sport, jeux de société, percussions, jeux de coopération,...), en accès libre sans inscription, dans les locaux des accueils périscolaires : à Eugène-Le-Roy, à Louis-Pergaud et à la Maison de l'Enfance de Pagot.
- L'accueil de loisirs Jean-Sigalas du Grand Périgueux
 - → accueil à la journée ou la demijournée (entre 7h30 et 18h30).
 - tarifs: de 2 à 14 € la journée selon le quotient familial, inscriptions auprès du Grand Périgueux (contact p.12).
 - → la Ville assure un transport en bus gratuit le matin et le soir.





Et pendant les vacances scolaires ?

- ▶ Tous les jours, des activités gratuites au plus près de chez vous (Chamiers, bourg de Coulounieix et Pagot), sont proposées par les équipes d'animation des différents services municipaux (périscolaire, culture, sport, animations familiales,...). Les plannings sont diffusés aux familles par le biais des écoles.
- L'accueil de loisirs Jean-Sigalas accueille les enfants sur le même principe que le mercredi.



02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15

Le calendrier des vacances scolaires 2021/2022

Rentrée des classes	Jeudi 2 septembre 2021
Vacances de Toussaint	Du samedi 23 octobre au lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Du samedi 12 février au lundi 28 février 2022
Vacances de printemps	Du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2022
Pont de l'Ascension	Du mercredi 25 mai au lundi 30 mai 2022
Vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022

DANS LES ASSIETTES COLOMNIÉROISES

Une alimentation saine

Des **plats** « **faits maison** », des produits de saison, des préparations assurées par une équipe cuisine formée, un cahier de recettes régulièrement enrichi créé par les cuisiniers, des repas alternatifs où les protéines animales sont remplacées par des protéines végétales et légumineuses sur le plat principal.

Des produits bio et locaux

- 1 ou 2 éléments bio par jour au minimum
- des produits frais, locaux, bio et de saison
- des viandes françaises ou labellisées
- céréales, féculents, compote 100 % bio
- 1 laitage bio par semaine



580 repas

chaque jour



La labellisation Ecocert En Cuisine valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et sains.

Les menus, validés par une diététicienne, sont diffusés aux familles par le biais de l'école et disponibles sur le site de la ville.

Les enfants sont sensibilisés de manière ludique aux questions de la **qualité** et de l'**équilibre** alimentaire, mais aussi aux **questions environnementales** : gaspillage alimentaire, tri, compostage...

La cuisine centrale est équipée d'un composteur général qui permet de tout « recycler » (sauf les denrées carnées) et les enfants contribuent à ce geste de tri grâce aux composteurs des réfectoires.



Allergies alimentaires

La Ville prend en compte les problèmes d'allergies alimentaires des enfants. Les parents qui le souhaitent peuvent mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Pour cela, il faut prendre rendez-vous avec la responsable du service Restauration pour établir un protocole correspondant à la pathologie de l'enfant. (contact p.12)





TARIFS ET FACTURATION

Les tarifs

\	(Périscolaire			Maison de l'enfance (forfait annuel)		
Quotient	Restauration	Matin	Soir (goûter inclus)		Pour	Pour	Pour
familial				+ aide aux devoirs	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+
Q1 0 à 186€	1,00 €	0,50 €	1,15 €	1,65 €	20,81 €	35,37 €	48,55 €
Q2 186,01 à 281€	1,00€	0,71 €	1,45 €	1,95 €	21,01 €	35,58 €	48,76 €
Q3 281,01 à 480€	2,45 €	0,92 €	1,75 €	2,25 €	21,22 €	35,79 €	48,97 €
Q4 480,01 à 622€	2,75 €	1,13 €	2,05 €	2,55 €	21,50 €	36,07 €	49,24 €
Q5 622,01 à 1000€	2,95 €	1,34 €	2,35 €	2,85 €	22,19 €	36,76 €	49,94 €
Q6 1000,01€ et + et sans QF	3,05 €	1,55 €	2,65 €	3,15 €	22,89 €	37,45 €	50,63 €
QF7 hors commune	4,36 €	1,96 €	2,83 €	3,33 €	/	/	/
Allergie alimentaire	1,02 €	Tarif pou	ur les enfa	ants amena	ant leur p	anier repa	as

^{*} Tarification particulière pour les situations de garde alternée : le tarif « commune » est appliqué aux deux parents dès lors que l'un des deux y habite. Chaque parent reçoit sa facture en fonction de la fréauentation des enfants sur ses iours de aarde.

Facturation

- les factures sont établies tous les mois
- accueil périscolaire : le tarif indiqué est appliqué, quelle que soit l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant
- restauration : déjeuner occasionnel possible (achat de tickets à la mairie). En cas d'absence, 2 jours de carence sont appliqués (annulés sur présentation d'un justificatif)

paiement des factures : prélèvement automatique recommandé. Les familles qui souhaitent continuer à payer par chèque ou en espèces doivent le faire à la mairie, dans un délai de 20 jours suivant la facture.

02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15

Retrouvez tous les détails pratiques dans le document « modalités d'inscription » remis à chaque enfant à la rentrée et disponible sur le site de la ville.

CONTACTS

École maternelle Louis-Pergaud

Bourg de Coulounieix Directrice : **Janine Geoffroid**

105.53.53.41.95

ce.0241002j@ac-bordeaux.fr

École élémentaire Louis-Pergaud

Bourg de Coulounieix Directrice : **Agnès Robiquet 05.53.53.54.11** ce.020594@ac-bordeaux.fr

Accueil de loisirs Jean-Sigalas

42 avenue des Eglantiers **605.53.53.45.01 ou 07.89.23.06.72** alsh.coulounieixchamiers@grandperiqueux.fr

Renseignements et inscriptions auprès de la Communauté d'agglomération du Grand Périqueux

1 boulevard Lakanal à Périgueux **6 05.53.35.75.18** enfance@grandperigueux.fr www.grandperigueux.fr

Parents d'élèves : FCPE APEEME

106.62.73.23.72

École des parents et des éducateurs de la Dordogne

© 05.53.46.53.24 epe24@ecoledesparents.org www.ecoledesparents.org

Centre social Saint-Exupéry

Pôle famille et parentalité, accompagnement à la scolarité,... Avenue du Général-de-Gaulle

© 05.53.45.60.30 cscc24.saintexupery@gmail.com saintexupery.centres-sociaux.fr

Pôle Éducation, jeunesse, vie associative de la mairie

Hôtel de ville, avenue du Gal-de-Gaulle Directeur: Eric Pezon, © 05.53.35.57.72 Directrice adjointe, cheffe des services Enfance, Restauration et Entretien: Chrystèle Gibiat, © 06.08.91.04.23 Coordinatrice Enfance: Sonia Attitir, © 06.46.91.95.34

Services municipaux

bibliothèque municipale François-Rabelais :

605.53.54.03.02 bibliotheque@coulounieix-chamiers.fr

- service Culturel:
 05.53.54.73.29
 culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr
- service Sport : @ 05.53.35.10.70 sport@coulounieix-chamiers.fr



© 05.53.35.57.57

www.coulounieix-chamiers.fr

f Ville de Coulounieix-Chamiers

